

Comment avoir plus de 10 aux commentaires ?

Par **Crazy student**, le **15/06/2018** à **17:53**

Bonjour à tous et à toutes, comme beaucoup d'étudiants je passe par la casse rattrapage! J'essaie de ne trop me décourager vu que tout est encore possible si j'apprend bien. Je dois rattraper les fondamentaux à savoir Droit pénal et Droit des obligations. Seulement j'ai eue 10 en droit pénal et 9.8 en droit des obligations aux partiels(quel connerie à ce niveau là autant mettre 10 ou 9.5). Et cela me fait remarquer que j'ai toujours eue entre 9 et 10 aux commentaires d'arrêt, alors que en TD j'arrive à monter jusqu'à 15. Du coup j'aimerais savoir si certains d'entre vous qui ont peut-être déjà eue l'occasion de corriger des copies, serait me dire ce qui fait qu'une copie mérite plus de 9/10 ? autant en TD j'imagine que c'est la doctrine fait parfois la différence autant quand je suis devant ma copie en partiel, j'ai juste mon cours et le Code. Voilà je vous remercie et je vous souhaite une bonne soirée.

Par **Juristonoob**, le **15/06/2018** à **18:57**

Bonjour,

D'une manière générale, on trouve 2 types d'étudiants en droit:

- les pros cas pratiques
- les pros commentaires

Je fais partie de la seconde catégorie: le commentaire est mon exercice préféré. Je n'ai pas de 18/20 mais j'arrive souvent à avoir des 12-13 en commentaire lorsque tout le monde se rue sur le cas pratique.

Tu l'as dit toi même, c'est essentiel de connaître la doctrine et le cours mais c'est insuffisant. Il faut apporter une valeur ajoutée: la critique. En d'autres termes, c'est comme dans Cendrillon: il ne faut pas se contenter de voir les choses telles qu'elles sont mais plutôt comme elles devraient être. C'est cela lire entre les lignes.

C'est un exercice qui peut sembler délicat car on n'ose pas toujours critiquer la Cour de cassation mais on en a parfaitement le droit lorsque notre argumentation est solide.

Ex:

1) Admettons que dans l'arrêt Crazy Student, la Cour de cassation considère un licenciement comme étant sans cause réelle et sérieuse et que tu n'en penses pas autant.

2) Il te faudra expliquer pourquoi (ex: selon toi, le salarié est allé trop loin dans ses agissements même s'il n'a pas commis de faute) et ce que tu proposes comme solution

juridique pour sécuriser l'employeur. Éventuellement, tu utiliseras la doctrine pour appuyer ton idée. (Même si l'auteur ne dit pas exactement la même que toi, il y a souvent un moyen d'aller plus loin que lui)

J'espère avoir été assez clair.

C'est vraiment enrichissant intellectuellement le commentaire. On a l'impression d'être autre chose qu'une machine à réciter. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'adore les matières à TD et moins les autres.

Bon courage à toi.

Par **Crazy student**, le **15/06/2018 à 20:08**

Bonsoir merci pour ta réponse, c'est vrai que maintenant que j'y pense, en général je me contente juste d'expliquer l'arrêt avec le cours et la jurisprudence sans chercher à aller plus loin. En même temps quand on arrive aux partiels on est déjà content de comprendre l'arrêt et on pense souvent qu'on n'a pas forcément le temps en 3 heures de mettre au point une argumentation qui tient la route. Mais je vais garder cela en tête merci!

Par **efter**, le **16/06/2018 à 00:52**

Bonsoir,

exactement, il ne faut pas hésiter à critiquer et aller plus loin. Il faut se poser bcq de questions: Cette solution vous paraît-elle satisfaisante? Des solutions à proposer (tout en justifiant bien entendu) ? Quelles conséquences de la décision pour les futurs affaires? Le législateur doit-il intervenir ? Que dit le droit prospectif (je pense notamment au projet de réforme de responsabilité civile) ? En quoi est-ce différent ? Est-ce que cela pourrait améliorer la situation?

Concernant la doctrine, normalement, vous voyez ça en TD donc vous devriez vous en rappeler en gros (la direction prise par les auteurs et sa justification);

Par **Crazy student**, le **16/06/2018 à 09:48**

D'accord, ça marche je prend note, je vais m'entraîner à refaire mes anciens TD histoire de prendre l'habitude, je vous remercie en tout cas, en espérant que tout cela me servira le jour J.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/06/2018 à 13:27**

Bonjour

Je vous invite à lire ce sujet <http://www.juristudiant.com/forum/methode-du-commentaire-d-arret-t14257.html>

Vous pourrez y voir une méthodologie + la reproduction d'une copie d'un étudiant qui a obtenu 17/20 avec les commentaires du correcteur.

Par **Crazy student**, le **16/06/2018** à **19:13**

Merci je vais lire cela avec intérêt.